

Classes à horaires aménagés MUSIQUE et DANSE
école Francis Poulenc – Tours
- rectificatif -

Votre enfant aime la musique ou la danse.

Les classes à horaires aménagés musique et danse de l'école Francis Poulenc à Tours dispensent, parallèlement à l'enseignement général et pendant le temps scolaire, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

- **Conditions d'admission au CE1 pour la MUSIQUE** : tout élève de CP peut être candidat, quel que soit son niveau scolaire. Il lui faut être motivé par et pour la musique. Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

- **Conditions d'admission au CE2 pour la DANSE** : tout élève de CE1 qui aura au minimum 8 ans au 31 décembre 2021 peut être candidat. Il lui faut être motivé par et pour la danse. Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

- **Calendrier** : envoi des candidatures au conseiller pédagogique départemental en éducation musicale avant le mercredi 10 mars.

- **Les tests d'aptitude et les entretiens** avec les familles se déroulent :

- . pour la **MUSIQUE** : le mercredi 7 avril (après-midi) et le samedi 10 avril
à l'école maternelle Mirabeau, 11 bis rue François Clouet à Tours,

- . pour la **DANSE** : le mercredi 7 avril (matin)
au Conservatoire à rayonnement régional, 2 ter rue du petit pré à Tours.

Pour tout renseignement sur le calendrier du recrutement en **CE2 (musique), CM1 ou CM2**, vous contacterez directement le Conservatoire à rayonnement régional au 02 47 21 60 41.

Informations complémentaires :

Direction académique - Conseiller pédagogique en éducation musicale
267 rue Giraudeau – CS74212 - 37042 Tours cedex 1
02 47 60 77 60 - chamchad37@ac-orleans-tours.fr